
Brèves économiques et financières

Semaine du 4 au 10 janvier 2019

Résumé :

- En novembre, la production industrielle est en hausse de +0,1% par rapport au mois précédent
- L'indice des prix à la production en forte baisse en novembre en ligne avec la chute du cours du pétrole
- Le Brésil a connu un excédent commercial de 58,7 Mds USD en 2018, mais reste déficitaire par rapport à la France
- Le nouveau régime de retraites envisagé sera hybride ; le système par capitalisation concernerait les travailleurs nés à partir de 2014 et les tranches de revenus élevés
- Evolution des marchés du 4 au 10 janvier 2019

En novembre, la production industrielle est en hausse de +0,1% par rapport au mois précédent

En novembre, la production industrielle a augmenté de +0,1% par rapport à octobre d'après l'IBGE, soit la première hausse après quatre mois de baisse (-2,8% de l'activité sur ces quatre mois). Par rapport à octobre 2017, la production industrielle est en baisse de -0,9%.

Par secteur, la hausse par rapport au mois précédent est à mettre à l'actif de la production de biens intermédiaires (+0,7% m.m). A l'inverse, les biens de capital sont en forte baisse (-2,7% m.m), notamment les machines et équipements (-3,2% m.m.) et les biens durables (-3,4% m.m).

La production industrielle est en hausse de +1,8% sur les douze derniers mois (alors qu'elle était en croissance de +4,0% en avril 2018) et n'arrive toujours pas à retrouver le niveau mensuel de production d'avant la grève des chauffeurs routiers.

L'indice des prix à la production en forte baisse en novembre en ligne avec la chute du cours du pétrole

D'après l'IBGE, l'indice des prix à la production a baissé de -1,5% en novembre par rapport au mois précédent, soit la plus forte baisse depuis le début de la série en janvier 2014. En octobre, l'indice était déjà en baisse, à -0,68% m.m.

Cette baisse historique est en partie la conséquence de la réduction du prix du baril de pétrole : le prix du pétrole raffiné a baissé de -7,2% par rapport au mois précédent au Brésil, en lien avec la chute de 22% du cours du Brent sur le mois. Cette baisse a également influencé d'autres secteurs, comme celui des aliments, très dépendant de la logistique.

Depuis le début de l'année, les prix à la production ont tout de même augmenté bien plus vite que l'inflation, avec +11,5%, faisant pression à la baisse sur les marges des entreprises.

Le Brésil a connu un excédent commercial de 58,7 Mds USD en 2018, mais reste déficitaire par rapport à la France

D'après le MDIC, sur 2018, la balance commerciale brésilienne est excédentaire de 58,7 Mds USD, soit une baisse par rapport à 2017 (67 Mds USD). Les exportations ont augmenté de +10,2%, par rapport à l'an dernier, s'établissant à 239,9 Mds USD, alors que les importations sont en hausse de +20,2% (181,2 Mds USD). Ce résultat permet d'atténuer le déficit de la balance courante brésilienne.

La Chine reste de loin le premier partenaire commercial du Brésil, représentant notamment la destination de 26,8% des exportations brésiliennes et fournissant 19,2% des importations. Le Brésil a un solde positif par rapport à la Chine de 29,5 Mds USD. Les Etats-Unis sont le deuxième pays en termes aussi bien d'importations que d'exportations.

La France est le 29^{ème} client du Brésil et son 10^{ème} fournisseur. Sur les 12 derniers mois, la France garde un solde commercial excédentaire par rapport au Brésil, de 1,3 Mds USD, en légère baisse par rapport à l'année précédente (1,5 Mds USD), exportant 3,9 Mds USD et important 2,6 Mds USD. Les principaux produits importés par la France sont l'huile de soja, les minerais de fer et le sucre. A l'inverse les exportations françaises sont en très grande majorité des produits manufacturés, comme des médicaments, des insecticides et des produits du secteur aéronautique.

Le nouveau régime de retraites envisagé sera hybride ; le système par capitalisation concernerait les travailleurs nés à partir de 2014 et les tranches de revenus élevés

La réforme du système de retraites reste prioritaire aux yeux du gouvernement pour le redressement des finances publiques. Des propositions avaient été présentées au ministre de l'économie à la fin de l'année dernière par une équipe animée par l'ancien Gouverneur de la Banque centrale, Arminio Fraga. Plusieurs éléments du système hybride envisagé en sont discutés cette semaine.

Le système par répartition (dans lequel les travailleurs cotisent à un fond commun d'où les retraités sont payés) **serait conservé pour les personnes ayant rejoint le marché du travail depuis plus longtemps et pour les revenus bas; le régime par capitalisation** (dans lequel chaque retraite est perçue sur l'épargne individuelle du cotisant gérée par un fonds) **sera introduit juste pour les travailleurs nés à partir d'une certaine année (on évoque 2014) et les tranches de revenus dépassant un certain seuil.**

On estime que si ce seuil était fixé à deux fois le salaire minimum (environ 1900 R\$ - 450 €), 83% des travailleurs resteraient dans le régime ancien. La régulation des fonds susceptibles d'administrer le système de capitalisation sera, quant à elle, discutée plus tard. Une période de transition jusqu'à la pleine entrée en vigueur du nouveau régime est prévue jusqu'en 2030.

Evolution des marchés du 4 au 10 janvier 2019

Indicateurs¹	Variation Semaine	Variation Cumulée sur l'année	Niveau
Bourse (Ibovespa)	+2,6%	+6,4%	93 815
Risque-pays (EMBI+ Br)	-12pt	-12pt	264
Taux de change R\$/USD	-1,1%	-2,4%	3,70
Taux de change R\$/€	-0,2%	-0,9%	4,26

Clause de non-responsabilité - Le Service Economique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication. **Rédacteurs : Julio RAMOS-TALLADA-Conseiller Financier ; Vincent GUIET-adjoint.**

¹ Données du jeudi à 12h localement. Sources : Ipeadata, Bloomberg.